

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

2019.04.17_48.RI

ARRETE

reconnaissant le caractère de calamité
agricole aux dommages subis par
les agriculteurs de la Lozère

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

VU les articles L. 361-1 à L. 361-8 du code rural et de la pêche maritime organisant la gestion des risques en agriculture ;

VU les articles D. 361-1 à D. 361-42 du code rural et de la pêche maritime ;

VU l'avis émis par le Comité national de gestion des risques en agriculture au cours de sa séance du 17 avril 2019,

ARRETE

ARTICLE 1er : Sont considérés comme présentant le caractère de calamité agricole au sens de l'article L. 361-5 du code rural et de la pêche maritime pour les biens et les zones ci-après définis les dommages dus à la sécheresse du 15 juin au 15 octobre 2018.

Biens sinistrés :

Pertes de récolte sur prairies permanentes, temporaires, landes et estives.

Zone sinistrée : Communes Albaret-le-comtal, Albaret-sainte-marie, Antrenas, Arzenc-d'apcher, Banassac-Canilhas, Blavignac, Bourgs sur colagne, Brion, Chauchailles, Chaulhac, Fournels, Grandvals, Julianges, La Fage-montivernoux, La Fage-saint-julien, Le buisson, Les bessons, Les Hermaux, Le Malzieu Ville, Les monts-verts, Les salces, Marchastel, Nasbinals, Noalhac, Peyre en aubrac, Prinsuejols-malbouzon, Prunières, Recoules-d'aubrac, Rimeize, Saint-chély-d'apcher, Saint-germain-du-teil, Saint-juéry, Saint-laurent-de-muret, Saint-laurent-de-veyrès, Saint-léger-du-malzieu, Saint-pierre-de-nogaret, Saint Pierre le Vieux, Termes, Trélans.

ARTICLE 2 : Le déficit fourrager moyen en unités fourragères (UF) par équivalent vache laitière (EVL) est fixé à 900 UF/EVL.

ARTICLE 3 : La Directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 07 MAI 2019

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Pour le ministre et par délégation

~~Pour le Ministre et par délégation
L'ingénieur en chef des mines~~

Serge LHERMITTE